



**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT**
transport et logistique

Programme d'**accompagnement des entreprises** pour la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** dans leurs activités de **transport et logistique**



CHARGEURS



Le dispositif **FRET21** accompagne les chargeurs dans la **réduction de l'impact environnemental de leurs transports.**

FRET21 est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les instances publiques et les organisations professionnelles.



LE DISPOSITIF FRET21

Une démarche volontaire pour **réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)** et de **polluants atmosphériques** du transport.

L'entreprise s'engage dans un plan d'action sur 3 ans et bénéficie d'outils et d'accompagnement adaptés à ses besoins.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS ET UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- ▮ Mise à disposition gratuitement d'outils et de supports méthodologiques
- ▮ 39 pistes d'actions proposées avec retour d'expérience sur les gains GES associés

UN PLAN D'ACTION POUR 3 ANS

- ▮ Actions concrètes, objectif chiffré et bilan annuel du plan d'action
- ▮ Engagement officiel signé par l'ADEME et l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF)

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- ▮ Les chargés de mission AUTF sensibilisent les chargeurs et suivent leurs parcours d'engagement
- ▮ Les entreprises bénéficient d'un interlocuteur dédié (accompagnement standard) ou peuvent faire appel à des prestataires référencés (accompagnement approfondi subventionné)

• LE PARCOURS D'ENGAGEMENT FRET21 : S'ENGAGER ET BÉNÉFICIER DES SERVICES FRET21



**ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE**

LE PLAN D'ACTION : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 3 ACTIONS DANS 3 AXES DIFFÉRENTS

RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE 5 % MINIMUM EN 3 ANS



TAUX DE CHARGEMENT :
Optimisation des charges palettisées, des conditions de livraison, réduction des trajets à vide...



DISTANCE PARCOURUE :
Optimisation du positionnement des sites, de l'affectation des productions et des clients...



MOYENS DE TRANSPORT :
Optimisation du mode routier, utilisation de modes alternatifs à la route...



ACHATS RESPONSABLES :
Sélectionner des transporteurs routiers chartés ou labellisés Objectif CO₂...

Fiches actions disponibles sur www.eve-transport-logistique.fr

DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE



UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE

L'optimisation logistique permet de réaliser des **gains économiques importants et de réduire les émissions de GES** des chargeurs.



UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

L'engagement participe à la **réduction de l'impact environnemental du transport** et contribue ainsi à la **lutte contre le changement climatique**.



UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL

L'implication dans la démarche FRET21 permet de **fédérer les équipes** autour d'un projet structurant, de **fidéliser les collaborateurs et d'attirer de nouveaux talents**.



UN BÉNÉFICE COMMERCIAL

L'engagement dans la démarche FRET21 permet d'obtenir une **reconnaissance vis-à-vis de ses clients** et constitue un **atout dans le cadre des appels d'offres**.



LE LABEL FRET21

La valorisation du haut niveau de performance environnementale et de maîtrise des données de l'activité de transport et de logistique des chargeurs.



Également accessible aux entreprises hors engagement FRET21

Un accompagnement à la demande de labellisation par Eco CO2 et des prestataires référencés FRET21.

Des critères de notation exigeants et applicables à tous secteurs d'activités.

Des données et pratiques évaluées par un audit externe et label attribué pour 3 ans. Co-financement de l'audit suivant la taille de l'entreprise.

Le label officiel du Programme EVE, porté par l'ADEME, Eco CO2 et les organisations professionnelles, et soutenu par le gouvernement dans le cadre des dispositifs CEE.

Retrouvez les critères d'éligibilité et le référentiel du Label sur www.eve-transport-logistique.fr



ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs, pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental, dans une dynamique de filière.

09 72 11 60 68 contact@eve-transport-logistique.fr www.eve-transport-logistique.fr

L'organisation professionnelle vous informe

AUTF – Association des Utilisateurs de Transport de Fret
01 85 65 77 50 - www.autf.fr

PLUS D'INFOS SUR WWW.FRET21.EU

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

